

Votants : 92
Convocation du Conseil de Communauté :
le 14 juin 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 juin 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 juin 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAC LE LUC LES CARREAUX - APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DE CESSION DE TERRAINS ET DE SON ANNEXE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Nicole DAVID à Brigitte COMPETISSA, Gérard GIBault à Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Guillaume JUIN, Pilar BAUDIN à Jean-Louis SIMON, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain MEMIN à Francis DUPONT, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET, Sylvette RIMBAUD à Elsie COLAS, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Marc THEBAULT à Rose-Marie NIETO

Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGUE, Elisabeth BEAUVAIS, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Gilbert BARANGER, Marie-Christelle BOUCHERY, Nicole DAVID, Gérard GIBault, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Véronique HENIN-FERRER, Virginie LEONARD, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Magdeleine PRADERE, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Marc THEBAULT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 JUIN 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZAC LE LUC LES CARREAUX - APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DE CESSION DE TERRAINS ET DE SON ANNEXE

Monsieur **Jean-Luc CLISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Afin de répondre aux demandes d'implantation et attirer de nouvelles activités sur son territoire, la CAN a décidé la création de la ZAC Le Luc Les carreaux sur les Communes d'Echiré et Saint-Gelais sur un périmètre représentant une surface de près de 60 ha.

L'article L.311-6 du code de l'urbanisme prévoit qu'un cahier des charges de cession de terrains équipés (CCCT) soit rédigé pour toute zone d'aménagement concerté (ZAC). Ce document définit les droits et obligations des acquéreurs des parcelles vendues par l'aménageur de la ZAC, en l'occurrence la CAN.

Ce CCCT est annexé à chaque vente et constitue un document opposable.

Par ailleurs, afin de maîtriser la qualité de l'urbanisation au sein de la ZAC, le CCCT est accompagné d'une annexe : le cahier des prescriptions architecturales paysagères et environnementales (CPAPEnv). Ce document détaille :

- d'une part les principes d'aménagement de la ZAC,
- d'autre part, pour les terrains privés, les règles d'implantation, la disposition et l'ordonnancement des bâtiments, clôtures sur les parcelles, les prescriptions et orientations paysagères, le traitement des eaux pluviales, l'aménagement des aires de stationnement, la volumétrie des constructions...

Il rappelle également les objectifs recherchés afin de limiter l'impact de la ZAC sur l'environnement, de garantir une cohérence et une qualité architecturale.

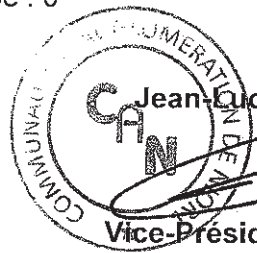
Ainsi, l'acquéreur devra faire valider son projet par la CAN en amont du dépôt de son permis d'aménager afin de vérifier sa conformité avec les orientations définies.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le CCCT et le CPAPEnv de la ZAC Le Luc Les Carreaux,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les CCCT propres à chacune des cessions à intervenir.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 92
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

 Jean-Luc CLISSON
Vice-Président Délégué